

ensuite qu'il fut sur les bancs de l'Université d'Ottawa en même temps que Mgr Dontenville, à qui il offre ses sincères remerciements pour son affabilité envers Hull. En terminant, Monsieur le maire déclare que tous les citoyens de Hull devraient faire partie de l'Union St-Joseph du Canada, la société de secours mutuels par excellence.

M. le juge B. Rainville, dans la santé de l'éducation, M. Napoléon Champagne dans la santé de la presse et M. J. B. T. Caron dans la santé des dames, se révèlent spirituels. Leurs saillies sont soulignées par des applaudissements.

La liste des santés terminée, M. le Dr C. Dubé, de Ville-Marie, propose que l'on boive à la santé de M. le Dr Archambault, qui s'est acquitté avec tact, habileté et délicatesse de la tâche de président du banquet. Cette proposition reçoit un accueil chaleureux. A bon droit, M. le Dr Archambault est estimé et aimé de tous. Ne voulant pas retenir les convives plus longtemps, il se contente de les remercier et termes choisis et de les inviter à revenir encore aux agapes fraternelles des mutualistes de Hull et de la capitale.

La journée s'est terminée par la représentation, au Monument National d'Ottawa, de la pièce "Jeanne d'Arc", par le cercle Marie-Jeanne, sous les auspices du conseil n° 1 de l'Union St-Joseph du Canada.

Le Centin Collégial

Pour l'édification des pessimistes qui voient d'un mauvais œil l'œuvre du Centin Collégial, nous empruntons au journal "L'Assomption", de Fitchburg, Mass., l'article suivant :

LA CAISSE DE L'ECOLIER

Après six ans seulement de la fondation de cette oeuvre tant vantée par nos compatriotes les plus éminents et même par les étrangers, la société, grâce aux généreuses contributions de la part de ses membres, a déjà payé au-delà de \$6.000, pour l'instruction de jeunes Acadiens.

Il est à présumer qu'au mois de septembre prochain, elle sera en mesure de placer trente-cinq élèves dans les collèges de l'Acadie, au lieu de trente qu'elle a actuellement.

N'est-ce pas là une oeuvre qui mérite d'être encouragée? Aussi, n'est-il pas temps pour le peuple acadien de comprendre l'importance et les bienfaits de l'éducation? Celui qui la possède ne trouve-t-il pas toujours les moyens de l'employer à l'honneur et à la gloire de sa nationalité?

Notre relèvement social et économique ne s'opérera qu'en autant

que nous ne reculerons pas devant les sacrifices nécessaires pour munir notre jeunesse de l'instruction dont elle aura besoin pour marcher la tête haute à côté des autres races. Plus notre peuple comptera d'hommes marquants dans les hautes sphères politiques, économiques et sociales, plus il sera en mesure de commander le respect de ses droits.

La Société Mutuelle l'Assomption a, au moyen de sa Caisse de l'Ecolier, l'ambition de doter l'Acadie d'hommes instruits qui feront son

Par monts et par vaux.

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE.

La Revue Franco-Américaine est une publication mensuelle illustrée, imprimée à Québec, et ayant pour directeur M. J. L. K. Laflamme. Elle vient d'entrer dans sa troisième année. Nous lui souhaitons de vivre longtemps et de prospérer toujours. L'encouragement du public bien pensant lui sera acquis tant qu'elle



RÉVÉREND PÈRE A. DUHAUTE, O. M. I.,
Curé de la paroisse de Notre-Dame de Hull.

orgueil. L'Eglise a besoin d'apôtres éclairés, la Patrie réclame des patriotes courageux et instruits pour la défense de ses droits. Il y a chez notre jeunesse de belles intelligences et peut-être de nombreuses vocations obscurcies par le voile de l'ignorance. Il suffit de cultiver ces intelligences. La Caisse de l'Ecolier les élèvera aux sommets de l'instruction, et, conséquemment, leur fournira les connaissances nécessaires pour la défense de nos droits justes et légitimes.

JEAN H. LEBLANC.

continuera la belle œuvre par elle entreprise. Elle a mené le bon combat depuis sa naissance avec une vigueur exceptionnelle. Défendre la langue, la foi et les institutions canadiennes françaises, partout où elles sont attaquées, tel est ce à quoi elle s'applique avec zèle, habileté, énergie et succès. Elle reconforte, instruit, égaie.

CONGRES de TEMPERANCE

Le Congrès de Tempérance du diocèse ne Québec aura lieu du 31 août au 4 septembre prochain. Il

mérite tout l'encouragement possible. Avec Mgr Paul-Eugène Roy comme président, c'est chose certaine qu'il fera beaucoup pour enrayer la marche de l'alcoolisme. On se propose d'étudier un programme d'enseignement anti alcoolique pour les écoles et universités, la diffusion de cet enseignement chez le peuple, la législation à recommander aux gouvernements pour combattre effectivement l'alcoolisme, les effets désastreux de l'alcool sur la famille, la société, la patrie, etc. Nous applaudissons de tout cœur et souhaitons plein succès au Congrès en préparation.

CATASTROPHE A HULL.

Le mois de mai 1910 restera longtemps dans la mémoire de la population de Hull. Il lui rappellera une explosion terrible qui a enlevé la vie à une vingtaine de personnes et en a blessé beaucoup d'autres. Par malheur, les victimes de la catastrophe n'appartenaient pas aux sociétés de secours mutuels et ont laissé leur famille dans l'indigence. C'est pénible. Et cela rend le malheur encore plus grand parce que la misère, en dépit de la charité publique, ne tardera pas à étreindre dans ses bras atroces des veuves et des orphelins. La situation serait toute autre si les malheureux disparus avaient été membres de l'Union St-Joseph du Canada. Que le malheur des uns serve à l'instruction des autres.

LA COMETE.

On a craint une inoffensive comète. Au dire de certains, elle devait finir notre existence comme partie du système planétaire. Elle a passé sans nous faire le moindre mal. Mais il y a une comète plus terrible que la comète de Halley. C'est celle qui fauche une vie par seconde sur notre planète. Celle-là, personne ne doute de son existence. Tous savent aussi que le jour viendra où elle passera près d'eux. Et pourtant, bon nombre négligent de mettre leur famille à l'abri de la misère qui peut l'atteindre quand elle perdra son chef. Négligence coupable que celle-là!

L'Union St-Joseph du Canada.

L'Union St-Joseph du Canada est une association catholique canadienne-française de bienfaisance.

Elle repose sur des bases solides, tant au point de vue des principes d'affaires qu'à celui de la charité chrétienne.

Elle est administrée avec sagesse et économie.

Elle a des taux avantageux. Elle est un moyen de ralliement pour les Canadiens-français.